

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- Mme LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS	- WALTER	
MERKWILLER-P. :	MM SCHNEIDER		
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- M BASTIAN

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM APPRILL, SCHIELLEIN, GUILHEM, WEISBECKER, TROG et M Bernard LOGEL, Mme CHALOPPE qui donne procuration à M KREISS et Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

3) Voyage d'étude dans le Nièvre, organisé par l'ADEAN- Participation aux frais de déplacements.

Les 11 et 12 juin 2005, dans le cadre de sa demande de développement touristique, l'ADEAN a organisé un voyage d'étude dans le Nièvre.

Ont été visité :
 - le complexe du circuit de vitesse de Magny-Cours
 - un domaine résidentiel de campagne à Gimouille (Chalet + roulotte)

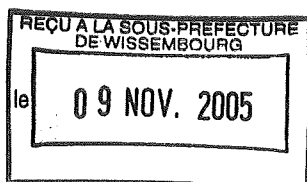
Participants de Pechelbronn : Alfred STURM, Armand BRACONNIER, Mme et M. Gérard LANG (Eventuel investisseur à Pechelbronn).

Financement du voyage :

- Frais de déplacement du voyage, pris en charge par l'ADEAN,
- L'hébergement et la restauration sont à la charge des Communautés de Communes participantes, à ristourner à l'ADEAN.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve la facture de l'ADEAN d'un montant de **363,40€**,
- Autorise le Président à payer cette facture.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 7 novembre 2005

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

